

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 24

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE: *Le Palais de Rumine, à Lausanne*, par M. Ch. Melley, architecte. (Planches 11, 12 *ter*, 13 et 14), suite et fin. — **Divers**: Endiguement du Flibach. — Concours pour le plan d'aménagement du quartier de la Maladière, à Neuchâtel. — Concours pour l'étude d'un bâtiment pour grande salle et locaux divers et l'aménagement de la place de la Riponne, à Lausanne. — Bâtiment pour grande salle, à Lausanne. — Concours d'idées pour la construction d'un hôtel aux abords de la gare de Vevey, pour la Société de l'Hôtel du Pont et Terminus. — Casino-Théâtre à Fribourg. — Note de la Rédaction.

Le Palais de Rumine, à Lausanne.

(Suite et fin)¹.

Le même correctif serait également le bienvenu à la salle de l'Aula, dont les grandes parois nues et froides (fig. 20) réclament, d'une façon encore plus impérieuse, le concours du peintre décorateur, malgré les heureuses proportions du local, la richesse de son soubassement en bois sculpté et ses superbes fenêtres ouvragées.

Il serait hautement à souhaiter que l'initiative privée et peut-être aussi la généreuse collaboration des Sociétés d'étudiants, auxquelles notre ville doit déjà tant d'œuvres d'intérêt général, s'associent pour la création d'un fonds destiné à la décoration future de cette salle, sanctuaire de la pensée universitaire lausannoise, local décidément par trop inconfortable sous son aspect actuel.

Les salles du Musée de peinture (fig. 21) ne sauraient encourir le même reproche et offrent aujourd'hui le plus bel aspect sous leurs tentures de peluche aux couleurs savamment combinées et les dorures de leurs corniches. Leur éclairage sous grandes lanternes en verre armé ne laisse rien à désirer. Par contre, comme à la bibliothèque, la place y fait déjà défaut.

Dans la conception de la grande salle de la bibliothèque (pl. 14), Gaspard André paraît s'être inspiré, tout du moins

pour l'allure générale, de l'une des œuvres les plus méritoires de son maître à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, l'architecte Questel, la superbe bibliothèque de Grenoble.

Comme cette dernière, cette salle se compose d'une nef de trois travées, couverte en coupes sur pendentifs, percées d'un oculus circulaire. Mais, au lieu des supports adossés et des galeries à très faible saillie de la bibliothèque de Grenoble, nous avons à Lausanne de larges pilastres isolés et de véritables bas-côtés, voûtés en arcs de cloîtres, formant triple galerie sur trois côtés et subdivisés en chapelles par les étagères à livres dans les longues faces.

Les arcs doubleaux et formerets de la nef centrale sont en anses de panier et ces derniers se subdivisent eux-mêmes en deux arcades plein-cintré pourvues de cartouches décoratifs dans les tympans, dont les retombées centrales sont supportées par six colonnes corinthiennes légères. Un socle plein, placé en contrebas, sert de base aux supports isolés et entoure l'espace réservé au médailler, auquel on accède par un escalier spécial placé sur l'axe principal. Des escaliers latéraux desservent de même les différents étages des galeries.

Dans sa simplicité élégante cette salle produit une grande impression, bien dans le caractère de sérieux et de recueillement qui convient à son emploi.

Afin de ménager une intéressante perspective, la face Nord, dépourvue de galeries, communique avec la salle de lecture par un haut passage voûté en berceau, fermé à sa partie inférieure par un portique à triple baies avec fron-



Fig. 19. — Portes latérales de l'Atrium (corps central).

¹ Voir n° du 10 décembre 1906, page 265.